

L'ECHO DE ST-FRANÇOIS

Journal communautaire de St-François Vol.3 No.6

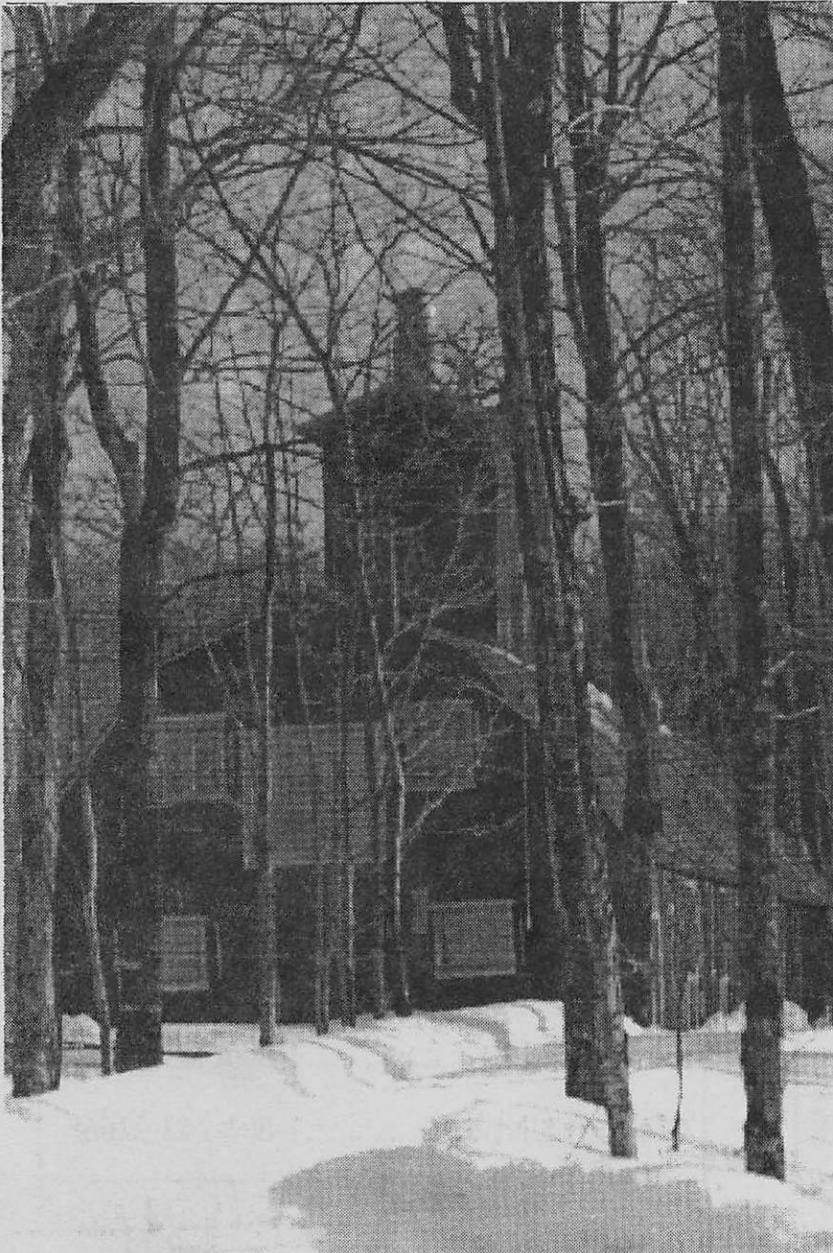


photo: Jean-François Noël

SOMMAIRE

L'Écho du Patrimoine	3
Comment ça va?	4
Cercle de Fermières	5
Recette de l'Écho	6
Bibliothèque du Rocher	8
L'Écho des Clubs	9
Comité d'École	11-12
Calendrier des activités	14
Les jeux de l'Écho	15
L'Écho des Loisirs et des Sports	22
Chronique du Maire	24-25
L'Écho municipal	27-33
Les Petites Annonces	35

AVRIL 1996



C.P. 321
 St-François de Montmagny - GOR 3AO
 Tél.: (418) 259-2567

Journal communautaire réalisé bénévolement.

Réjean Cloutier	Publicité	259-2567
Jocelyne Roy	Trésorière	259-2114
	Petites Annonces	259-2114
Rosaire Simard	Distribution	259-7888
Raynald Laflamme	Équipe de rédaction	259-2659
	Secrétariat	
Lorraine Lamonde	Équipe de montage	259-2433
Jean-François Noël	Directeur	259-7641
Conrad Lamonde	Directeur	259-7295

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur. Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

CONTRIBUTION	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	\$10.00	\$ 96.00
1/4 page	15.00	144.00
1/2 page	30.00	288.00
1 page	50.00	480.00
ABONNEMENT ANNUEL EXTÉRIEUR	3.00	24.00
ABONNEMENT GRATUIT À TOUS LES RÉSIDENTS DE ST-FRANÇOIS		
Petite Annonce	2.00	

Impression: Imprimerie St-Raphaël Enr.
 Photo 1ère page numération, gracieuseté de Garant Inc.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

AVIS AUX ORGANISMES

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

**QUE LA DATE DE REMISE
 POUR VOS ARTICLES,
 PUBLICITE ET ANNONCES
 EST MAINTENANT**

LE 13 DE CHAQUE MOIS

P.S.: Vous avez quelques minutes? Nous recherchons des bénévoles pour l'assemblage du journal.

**POUR L'ANNÉE 95, LE COÛT D'UN
 ABONNEMENT EXTÉRIEUR EST MODIFIÉ**
 Abonnement annuel extérieur: Coût mensuel \$3.
 Coût annuel \$24.

**NUMÉROS DE TÉLÉPHONE
 IMPORTANTS**

- AMBULANCE:248-2000**
- C.L.S.C. A.-RIVARD248-1518**
- FEU:248-3360**
- MUNICIPALITÉ:259-7228**
- SURETÉ DU QUÉBEC:248-3705**
- CENTRE ANTI-POISON
 DU QUÉBEC1-800-463-5060**
- TEL-JEUNES:1-800-263-2266**



L'ARRONDISSEMENT SCOLAIRE NO.8

Le 3 mai 1914, l'inspecteur fait valoir aux commissaires "la nécessité urgente" de construire une maison d'école dans le rang connu sous le nom de MORIGEAU. De plus, le curé Georges PELLETIER a fait connaître aux commissaires la rumeur qui courait à l'effet que devant le refus répété de la Commission scolaire de doter ce rang d'une école et de créer l'arrondissement no.8, les contribuables s'apprêtaient à demander "aux protestants" de venir leur rendre ce service. Dans le temps, c'était un argument assez utilisé et souvent efficace.

La Commission scolaire décide d'acheter un terrain d'école et c'est la vieille école no.5 qui sera démenagée pour servir à nouveau. Une convention entre la Commission scolaire et Adélarde GENDRON et Alphonse PROULX rend l'installation de l'école acceptée et l'école est lancée. L'école no.8 vivra de 1914 à 1927. Elle sera fermée faute de clientèle en nombre suffisant. Elle récolte durant cette période des mentions Bien (1926) et Très bien (1923).

Louis-Philippe Bonneau

Prenez votre agenda et encerclez cette date →

Samedi
11 mai

Souper populaire

animation sur place
et beaucoup d'autres surprises

18 heures
Centre des Loisirs

au profit de
L'Écho

Procurez-vous votre carte dès maintenant!

358, CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY, QUÉBEC G0R 3A0

Entretien Ménager D. Paquet

LAVAGE DE TAPIS, MEUBLES, MURS
ET STORES, DÉCAPAGE, CIRAGE, ETC.

ESTIMATION GRATUITE TÉL.: (418) 259-2559
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL



St-François, (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
G0R 2G0

Tél.: (418) 259-7710
Fax: (418) 259-7725

COMMENT ÇA VA?

par Jean-François Noël

Le choix d'une profession: parents vs étudiants.

Tôt ou tard, nous avons tous à effectuer un choix de carrière. Certains parents s'inquiètent quant à l'âge que ce choix devrait se concrétiser, d'autres sont découragés face aux perspectives économiques auxquels font face leurs enfants. Pour certains, un secondaire V est amplement suffisant, pour d'autres, un doctorat est une façon plus sûre d'accéder un jour à un niveau de vie relativement satisfaisant. Et puis quoi encore?

Il est évident que toutes les interrogations de ce type sont pertinentes en soi. Par contre, la plupart des gens considèrent le processus de choix de carrière comme une chose ou une étape relativement simple et qui va de soi. C'est faux. Et ce qui est remarquable lorsque l'on travaille en milieu scolaire, c'est de voir le manque de communication entre l'instance parentale et le jeune qui se retrouve devant son choix d'orientation scolaire.

De quelle façon ce manque de communication se remarque-t-il? Principalement en ce qui a trait aux différences notables entre les aspirations des parents et celles du jeune. En effet, certains étudiants nous arrivent désarmés devant l'attitude de leurs parents lorsqu'ils leur font part de leurs projets de carrière. Par exemple, il n'est pas rare de voir que certains parents s'objectent catégoriquement devant le choix de leur enfant, pourtant, ce sont souvent ces derniers qui à force d'exercer une certaine pression, parfois implicite, poussent leur enfant à faire un choix lorsqu'il n'est pas du tout prêt à le faire.

À mon humble avis, réaliser un choix de carrière, dans le contexte socio-économique que nous connaissons depuis quelques années est une tâche très ardue, qui demande une très bonne réflexion et une très bonne communication entre les différents partis impliqués, notamment entre le jeune, les parents et le milieu scolaire.

Beaucoup trop souvent, on entend des phrases telles que: «Vas-t'en pas là-dedans y'a pas d'job!»; «Tu serais bien mieux d'aller à l'université que de faire des études professionnelles, franchement...»; «T'en as une job, ça donne quoi d'aller à l'école plus longtemps.»; «Tu ne sais pas quoi faire! Vas en sciences!»; etc.

Ce ne sont là, souvent que des propos sans fondement et dans la grande majorité des cas très réducteurs au niveau de leurs impacts sur la personne qui est en plein processus de choix de carrière. *S'il n'aime pas ça lui les sciences!*

Il est très difficile de faire des généralités, il peut être vrai qu'il est plus profitable pour un étudiant de faire des études universitaires, mais pour un autre, lorsque l'on tient compte de ses intérêts et aptitudes, un diplôme d'études professionnelles fera peut-être de lui le meilleur mécanicien ou plombier du monde. Alors, pourquoi devrait-il aspirer à de hautes études, qui elles, ne répondront en aucun temps à ce qu'il veut faire plus tard?

Souvent, ce n'est ni la faute des parents, ni la faute de l'étudiant, mais bien un manque d'information doublé d'un manque de communication entre les deux.

Mais la dernière chose à faire est de presser quelqu'un à faire un choix et encore pire, de lui inculquer un choix qui n'est pas le sien. Enfin, nous aurons certainement l'occasion de revenir sur ce sujet au cours des prochains mois, car il se passe trop de choses aberrantes dans nos écoles et ce, à tous les niveaux.



64, Morigeau
St-François, Qué.
G0R 2G0

MARCHÉ MORIGEAU ENR.
André Blais & France Marois
Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ
Cassette Vidéo, Bureau Poste

Tél.: (418) 259-7741

CERCLE DE FERMIERES

Réunion mensuelle des membres du Cercle de Fermières, ce mercredi, le 3 avril, à 20h au local habituel. La présence de chacune de vous est toujours bien appréciée, nous vous attendons en grand nombre.

Travaux du mois: • Exposition de pantoufles, des travaux Inter-Cercle et de l'Exposition de Montmagny. • Suggestions pour l'utilisation de vos restes de jambon de Pâques. • Délices au chocolat.

Communiqué spécial:

Nous organisons un voyage inoubliable en train, de Québec à la Malbaie-Pointe-au-Pic, sur le Tortillard du Saint-Laurent, ce train des années 1950. Ce voyage se fera *jeudi le 6 juin*, au cours du printemps. Paroissiennes ou paroissiens avoisinants qui seraient intéressés vous êtes les bienvenus. *Pour informations faire appel aux numéros suivants: 259-7849 • 259-7487*

Pensée du jour: "Il ne faut pas trop craindre les défaites... elles nous donnent simplement la chance de recommencer à nouveau!"

Yvette Lamonde, présidente

Pour voir clair!

DROGUE
AIDE ET RÉFÉRENCE

SANS FRAIS
1 800 265-2626

Montréal et les environs
5 2 7 - 2 6 2 6

1 800 265-2626

Nous sommes là pour vous aider...



BOUCHERIE
Richard Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, ch. St-François Ouest
St-François de Montmagny G0R 3A0
(418) 259-7783

SPECIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES

LES GALERIES DE L'AUTO
MONTMAGNY



248-2323

248-7877

248-0057

140, 150, 160, boul. Taché O., Montmagny, QC, G5V 3A5



LA RECETTE

de L'Écho

Jambon de Pâques

- 4 tasses d'eau froide
- 4 tasses de jus de pommes
- 2 carottes en morceaux
- 4 oignons en quartiers
- 1 gousse d'ail finement haché
- 4 branches de céleri en morceaux
- 1 c. à table de moutarde préparée
- 1/2 tasse mélasse ou sirop d'érable
- 1 jambon (5 lbs) désossé non cuit
- marmelade à l'orange
- tranches d'ananas
- cerises au marasquin
- clous de girofle
- persil frais haché

Dans une grande casserole, combinez les 8 premiers ingrédients; amenez à ébullition. Couvrir, à feu doux faites mijoter 30 minutes. Dans la casserole, déposez le jambon. Couvrir, faites mijoter 50 minutes à une heure. Retirez du feu, laissez tiédir le jambon dans son jus de cuisson. Retirez le jambon tiède de la casserole. Enlevez la couenne, dégraissez. Préchauffez le four à 325°F. Dans une lèchefrite, déposez le jambon. Versez un peu de jus de cuisson, de façon à couvrir le fond. Badigeonnez le jambon de marmelade, garnissez de tranches d'ananas et de cerises, piquez de clous de girofle. Faites cuire au four 30 à 40 minutes, en arrosant de temps en temps. Retirez le jambon du four, dressez dans un grand plat de service, saupoudrez de persil haché. Servez chaud.

Le Cercle de Fermières

J'AI MIS LA MAIN SUR LA BONNE COULEUR



EN PLUS



VALIDE DU 15 MARS AU 15 MAI 1998

TAPIS MONTMAGNY

391, boul. Taché Est, Montmagny 248-7840
En face de l'école St-Pie-X

SERVICE DE BULLDOZER & PELLE HYDRAULIQUE

Aimé Proulx



660, Rang du Milieu
St-Pierre, Montmagny, GOR 4B0

248-3310



MOULÉES - QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY
(QUÉBEC) GOR 3A0
Tél.: (418) 259-7715
Fax: (418) 259-7717



23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) GOR 1E0
Tél.: (418) 259-7718
Fax: (418) 259-7719

25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) GOR 1W0
Tél.: (418) 884-2802
Fax: (418) 884-2803

L'EXCELLENCE LE CONCOURS DE



Pour un sentiment d'appartenance et de fierté.
La satisfaction de la population à l'égard de sa municipalité
ne se limite plus à la qualité des services qu'elle reçoit ;
elle passe aussi par toute mesure qui augmente sa fierté d'y vivre.



Agriculture,
Pêcheries
et Alimentation
Québec

Québec 

BIBLIOTHÈQUE DU ROCHER

Veillez prendre note que:

- Le mercredi après-midi la bibliothèque su Rocher est ouverte de 14h à 16h.
- Le jour de Pâques la bibliothèque sera fermée.

••• La période des trois mois désormais écoulee, il vous est possible d'emprunter sans frais, les volumes de notre collection locale pour lesquels il fallait déboursier \$1.00 pour en profiter le plus tôt possible. Voici la liste de ces titres: Un citadin à la campagne de Jean Provencher, Pleures de Jean Lapointe, Un long cri dans la nuit, de Alys Robi, Le hussard sur le toit de Jean Giono, La nuit des princes charmants de Michel Tremblay. Si le volume que vous désirez est déjà en circulation, une réservation peut être faite à votre nom et dès le retour du livre, il sera pour vous.

- Les activités pour les jeunes se poursuivent.
Rendez-vous pour:
 - la création d'une histoire: *les samedis 6 et 20 avril*
 - l'heure du conte: *samedi le 6 avril*

••• Le destin de Marie-Éva écrit par sa fille Judith Gosselin-Doucet de St-François, nous raconte la vie de sa mère, Marie-Éva Gagnon-Gosselin. Devenue veuve de Émile Gosselin, elle n'aura vécu que 6 années de mariage. Ce livre est disponible à la bibliothèque, et si vous souhaitez vous le procurer, vous pouvez le faire au coût de \$18.00 en téléphonant à Madame Marie-Rose Blais Gosselin au numéro 248-2915.

••• Histoire populaire du Québec, tome II, est aussi disponible; ce livre a été écrit par M. Jacques Lacoursière.

Bienvenue à votre bibliothèque. Nous sommes là pour vous!

**JOYEUSES FÂQUES!
JOYEUX PRINTEMPS!**

Les Communications,
Bibliothèque du Rocher



La Maison Funéraire Laurent, Normand inc.

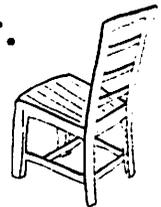
*Pierre Normand T.D.L.
Président*

*116, av. Ste-Julie, Montmagny (Québec), G5V 2M1
Tél.: (418) 248-0545 Fax: (418) 248-2621*

Atelier de Menuiserie Albert Proulx Enr.

FABRICATION et RÉPARATION
de MEUBLES

FABRICATION:
Armoires, escaliers, meubles de tous genres
chassis et portes antiques



84, Ch. Les Prairies,
St-François, Cté Mont., QC G0R3A0

Téli.: 259-7454



Casse-Croûte CHEZ MIKE

570, Chemin St-François O.

259-2447

SERVICE DE BULLDOZER & PELLE HYDRAULIQUE

Aimé Proulx



660, Rang du Milieu
St-Pierre, Montmagny, GOR 4B0

248-3310



MOULÉES - QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY
(QUÉBEC) GOR 3A0
Tél.: (418) 259-7715
Fax: (418) 259-7717



23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) GOR 1E0
Tél.: (418) 259-7718
Fax: (418) 259-7719

25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) GOR 1W0
Tél.: (418) 884-2802
Fax: (418) 884-2803

L'EXCELLENCE LE CONCOURS DE



Pour un sentiment d'appartenance et de fierté.
La satisfaction de la population à l'égard de sa municipalité
ne se limite plus à la qualité des services qu'elle reçoit ;
elle passe aussi par toute mesure qui augmente sa fierté d'y vivre.



Agriculture,
Pêcheries
et Alimentation
Québec

Québec

BIBLIOTHÈQUE DU ROCHER

Veillez prendre note que:

- Le mercredi après-midi la bibliothèque su Rocher est ouverte de 14h à 16h.
- Le jour de Pâques la bibliothèque sera fermée.

••• La période des trois mois désormais écoulée, il vous est possible d'emprunter sans frais, les volumes de notre collection locale pour lesquels il fallait déboursier \$1.00 pour en profiter le plus tôt possible. Voici la liste de ces titres: Un citadin à la campagne de Jean Provencher, Pleures de Jean Lapointe, Un long cri dans la nuit, de Alys Robi, Le hussard sur le toit de Jean Giono, La nuit des princes charmants de Michel Tremblay. Si le volume que vous désirez est déjà en circulation, une réservation peut être faite à votre nom et dès le retour du livre, il sera pour vous.

- Les activités pour les jeunes se poursuivent.
Rendez-vous pour:
 - la création d'une histoire: *les samedis 6 et 20 avril*
 - l'heure du conte: *samedi le 6 avril*

••• Le destin de Marie-Éva écrit par sa fille Judith Gosselin-Doucet de St-François, nous raconte la vie de sa mère, Marie-Éva Gagnon-Gosselin. Devenue veuve de Émile Gosselin, elle n'aura vécu que 6 années de mariage. Ce livre est disponible à la bibliothèque, et si vous souhaitez vous le procurer, vous pouvez le faire au coût de \$18.00 en téléphonant à Madame Marie-Rose Blais Gosselin au numéro 248-2915.

••• Histoire populaire du Québec, tome II, est aussi disponible; ce livre a été écrit par M. Jacques Lacoursière.

Bienvenue à votre bibliothèque. Nous sommes là pour vous!

**JOYEUSES FÂQUES!
JOYEUX PRINTEMPS!**

Les Communications,
Bibliothèque du Rocher



La Maison Funéraire Laurent, Normand inc.

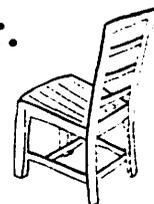
Pierre Normand T.D.L.
Président

116, av. Ste-Julie, Montmagny (Québec), G5V 2M1
Tél.: (418) 248-0545 Fax: (418) 248-2621

Atelier de Menuiserie Albert Proulx Enr.

FABRICATION et RÉPARATION
de MEUBLES

FABRICATION:
Armoires, escaliers, meubles de tous genres
chassis et portes antiques



84, Ch. Les Prairies,
St-François, Cté Mont., QC G0R3A0

Téli.: 259-7454



Casse-Croûte CHEZ MIKE

570, Chemin St-François O.

259-2447

CLUB V.T.T. TADOUSSAC ST-FRANÇOIS INC.

Chers amis,

Nous venons de fêter notre "10 ième anniversaire" soit le 2 mars dernier. Une parade aux flambeaux débuta cette activité ayant comme départ le Centre des Loisirs de Saint-François. Nous voulons remercier tous ceux qui ont répondu à notre invitation et nous invitons encore tous les autres à venir se joindre à nous.

SALON KARO

4 Rue Boivin
St-François
Montmagny
G0R 3A0

Carole Guillemette, prop.



259-7117



Des nouvelles de nos sentiers, ils sont SUPER. Avec la neige et la température plus froide de ces dernières semaines, nous avons pu redonner à nos sentiers un aspect de route. Les membres peuvent s'en donner à coeur joie.

La prochaine activité sera notre "SUPER MÉCHOU" samedi le 13 avril prochain. Cartes en vente au Club (243-2303). Suivra la soirée de fermeture de Club pour cette année. Bonne fin de saison.

Linda Boutin, directrice.

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

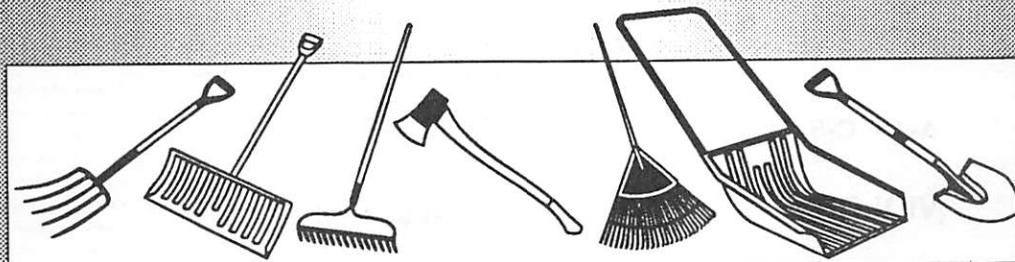
275 ouest, Boul. St-François
Saint-François, Cté Montmagny Qué. G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7789

Ligne directe (418) (819) (514): 1-800-463-8744

GARANT[®]
L'ART DE L'OUTIL

*Un journal local, un atout
pour les résidents de
St-François*

*Nous souhaitons franc succès
aux organisateurs.*



AVIS * AVIS *** AVIS *** AVIS *** AVIS *** AVIS**

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE DORÉNAVANT, LE PAIEMENT DES COTISATIONS ANNUELLES POUR LES ASSURANCES DE LA ST-JEAN-BAPTISTE S'EFFECTUE AUPRÈS DE MME PIERRETTE ROY (259-7926).

MERCI.

USINAGE JOLIVET

Henri Jolivet, président

- Remontage de shaft à la soudure
- Tournage intérieur et extérieur
- Filetage au tour conique ou cylindrique
- Sabot d'enfoncement et bague pour pousseters
- Portées de bearing
- Fraisage général
- Fabrication d'étagère
- Chemin de clé
- Coupe au gaz
- Soudure d'acier
- Soudure de fonte
- Perçage de trous de 1/16 à 2 pouces

474, Montée Les Prairies
St-François de Montmagny (Québec)
GOR 3A0

Usine: 259-7001
Fax: 259-2601

Pierre Garant
Tél: (418) 259-2655
Fax: (418) 259-2158



Weed Man
708 St-François O., C.P. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0

POUR HOMMES SEULEMENT

*Tu te sens dépressif,
tu ne te comprends plus,
tu n'arrives plus à te détendre,
tu sèmes la peur autour de toi,
tu abuses de ton pouvoir
sur ta conjointe et tes proches,
tu as des excès de colère,
de violence.*

*T'as besoin d'aide, mais tu n'as
personne à qui te confier*

**Tu veux changer,
alors appelle-nous!**

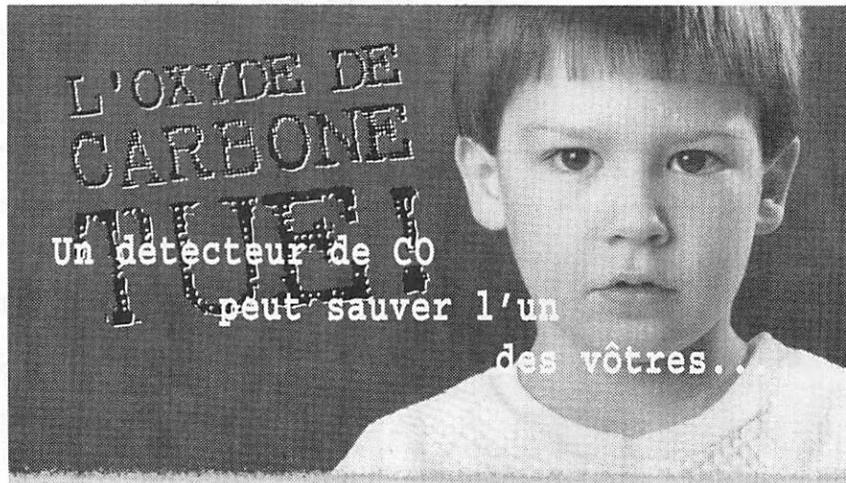


entraide au Masculin
247-5030

- 1- AIGLE
- 2- ARRÉRAGES
- 3- BAGUE
- 4- BONNET
- 5- ERRONE
- 6- ANIS
- 7- FUSEE
- 8- ESCALIER*
- 9- AMER
- 10- MUSELER

A-1 • C-5

VIOLONS



Chaque année, les appareils fonctionnant au propane, et plus particulièrement les réfrigérateurs, sont la cause d'intoxications à l'oxyde de carbone (CO). Dans certains cas, ces intoxications peuvent entraîner la mort. En installant un détecteur d'oxyde de carbone dans la pièce ou le chalet où fonctionne un réfrigérateur au propane vous pouvez

sauver des vies.

pensez-y!

Un conseil, avant l'ouverture de votre chalet, prévoyez faire vérifier votre réfrigérateur par un technicien compétent en la matière et installez-y un détecteur d'oxyde de carbone, on ne sait jamais...

Les symptômes d'une intoxication:

- maux de tête persistants;
- tension au front et aux tempes;
- sensation de fatigue et de faiblesse;
- étourdissements, vomissements;
- perte de contrôle musculaire;
- rougissement des yeux.

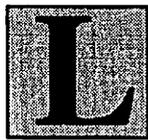
Si vous ressentez ces malaises:

- sortez à l'extérieur le plus vite possible;
- fermez le gaz;
- laissez les portes ouvertes afin de ventiler la pièce complètement;
- avant d'ouvrir à nouveau, faites vérifier votre installation de propane par une personne détenant un certificat de compétence approprié.

Régie du bâtiment
du Québec

COMITÉ D'ÉCOLE

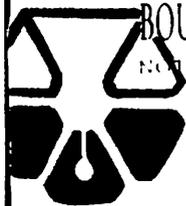
ÉCOLE LA FRANCOLIÈRE



Les membres du comité d'école St-François/St-Pierre/Berthier tiennent à remercier toutes les personnes qui ont participé à la campagne de financement pour les activités étudiantes de nos enfants.

La vente des "gratouilles" a permis de recueillir la somme \$1,940.38. Nous remercions particulièrement nos généreux commanditaires. Merci à tous et vous pouvez voir la liste des gagnants à la page suivante.

Le Comité d'École par
Michelle Fiset, présidente



BOULANGER DOLAN DENAULT
NOTAIRES & CONSEILLERS JURIDIQUES

M^r MARC BOULANGER
Notaire

70, rue de l'Anse, Montmagny (Québec), G5V 1G8 ☎ (418) 248-1414 · Téléc.: 248-8944

J.P. BOLDOC INC.
ASSURANCE GÉNÉRALE

St-François, Montmagny

Lucie Bolduc
C. d'A.Ass.
Rés.: 259-2516

Simon Savoie
C.d'A.Ass.
Rés.: 259-2296

Bur.: 259-7781

au
**145, Boul. Taché
MONTMAGNY**

2 services
sous un même toit



Lebeau
VITRES D'AUTOS

148, boul. Taché Ouest, Montmagny

Tél: (418) 248-8444

Centre de Pneus Ouellet



Réparation et vente de pneus
Auto, ferme et camionnette

145, boul. Taché Ouest
MONTMAGNY

Tél: (418) 248-2296

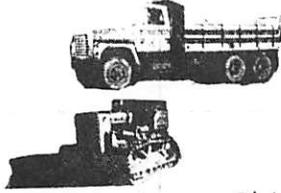
GAGNANTS DU TIRAGE LES "GRATOUILLES" DU 25 JANVIER 1996

Commanditaires	Prix	Gagnants
1. Garant Inc.	Grattoir 21 pouces	Sébastien Boulet
2. Albert Bonneau Plombier	Don de 10\$	Jacques Gagné
3. Meubles Morigeau Ltée	Cadran digital	Réjean St-Pierre
4. Autobus L.S.B.C. Inc.	Don de 50\$	Mélissa Garant
5. Salon de quilles l'Oie Blanche	Une partie de quilles	Rosalie Lehouillier
6. Garant Inc.	Dévidoir	Raynald Corriveau
7. Geyco Inc.	Don de 25\$	Paul Simard
8. Uniprix	Certificat-cadeau de 5\$	Hugues Lavoie
9. Weed Man	Traitement de pelouse	Gaston Lehouillier
10. Garant Inc.	Sécateur	Thérèse Touchette
11. Encans Boulet Inc.	Ensemble crayons	Gaétan Blais
12. Dépanneur Ultra	Bon d'achat de 10\$	Réjean St-Pierre
13. Coiffure France	Certificat-cadeau	Simon Morin
14. Produits Tubulaires Roy Inc.	Don de 25\$	France Corriveau
15. Créations Trim-Line Inc.	Don de 20\$	Renée Dumas
16. Atelier Menuiserie Albert Proulx	Don de 10\$	Gabrielle Nadeau
17. Les Serres Lavoie St-Vallier	Bon d'achat de 25\$	Guy Garant
18. Garant Inc.	Râteau à feuilles	Claudette Morin
19. Station de ski "Grande Coulée"	Un billet	Danielle Bourassa
20. Philiass Blais et Fils	Don de 10\$	Marie-France Morin
21. Salon de quilles l'Oie Blanche	Une partie de quille	Marielle Boulet
22. Tapis Montmagny Enr.	Bon d'achat de 25\$	Lorraine Nicole
23. Station de ski "Mont Orignal"	Un billet	Rachel Rousseau
24. Couvre-Planchers Lachance	Don de 15\$	Bernadette Lamonde
25. S.C.Agricole de la Riv. du sud	Bon d'achat de 15\$	Nathalie Paré
26. Restaurant Normandin	Certificat-cadeau de 5\$	Michel Simard
27. J.&R. Cloutier Inc.	Don de 25\$	Louis Boissonneault
28. Garant Inc.	Marteau	Jean-Philippe Morin
29. Salon Karo	Ensemble de soin-cheveux	Madeleine Chouinard
30. Station de ski "Mont Orignal"	Un billet	Lynda Poulin
31. Casse-Croûte 4 Saisons	Bon d'achat de 20\$	Cécile Garant
32. Jean-Paul Bolduc Inc.	Don de 10\$	Annie Boisvert
33. Casse-Croûte Chez Mike	Don de 15\$	Jérôme Raby
34. Garant Inc.	Râteau déchaumeur	Lynda Lapiere
35. Fenêtres Montmagny Inc.	Don de 25\$	Cécile Garant
36. Philiass Blais et Fils	Don de 10\$	Prudent Martineau
37. Salon de quilles l'Oie Blanche	Une partie de quilles	Lise Gonthier
38. Ass. des Conces.Auto de Montmagny	Don de 25\$	Lise Garant
39. Garant Inc.	Pelle traîneau avec roues	Sarto Jean
40. S.C.Agricole de la Riv. du Sud	Bon d'achat de 15\$	Priscilla Pelletier
41. Garant Inc.	Grattoir 21 pouces	Louis Boissonneault
42. Équipements de ferme Bonneau Enr	Don de 25\$	Francine Garant
43. Salon de quilles l'Oie Blanche	Une partie de quilles	Tommy Carrier
44. Geyco Inc.	Don de 25\$	Raynald Roy
45. Garant Inc.	Dévidoir	Francine Tanguay
46. Boucherie Richard Morin	Bon d'achat de 20\$	Alfred Lamonde
47. Les Emballages L&M Inc.	Don de 50\$	Raynald Corriveau
48. Station de ski "Grande Coulée"	Un billet	Julie Blais
49. Garant Inc.	Pelle ergot concept	Caisse Populaire St-François
50. Restaurant "L'Arrêt Stop"	Bon d'achat de 20\$	Audrey Coulombe
51. Meubles Morigeau Ltée	Cadran digital	Donat Lapointe
52. Annie Savoie	Don d'un ensemble de bijoux	Johanne Bernier
53. Station de ski "Le Relais"	Un billet	Louis Boissonneault
54. Jacques et Lucille Boulet	Produit de miel	Louise Cauffopé
55. Station de ski "Le Relais"	Un billet	Marjolaine Garant
56. Garant Inc.	Cisaille à gazon	Guillaume Tourangeau

PHILIAS BLAIS & FILS ENR

EXCAVATION - TERRASSEMENT
DÉNEIGEMENT
INSTALLATION FOSSE SEPTIQUE
CHAMP ÉPURATION
TRANSPORT & ÉPANDAGE

Terre-noire - Terre à jardin
Terre à pelouse - Sable - Gravier
Remplissage - Tuff - Concassé



Jacques Blais

Tél.: (418) 259-7841

218, Rivière-Sud, St-François,
Montmagny (Qué.) GOR 3A0



TOUTE UNE ALIMENTATION SAINE

- Pains complets
- Farine intégrale
- Céréales
- Noix et graines
- Légumineuses
- Pâtes alimentaires
- Fruits séchés
- Tartinages variés
- Suppléments
- Tisanes

Vente sur commande seulement

Edmond Proulx, propriétaire • St-François • 259-7824

AUTOPRO

CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE

tant que vous êtes
propriétaire de votre
véhicule.

- Service de "Frame Master"
- Installation de pare-brise
- Voitures de courtoisie
- Estimation gratuite

**VOTRE VÉHICULE EST VOTRE FIERTÉ,
VOTRE SATISFACTION EST LA NÔTRE !**

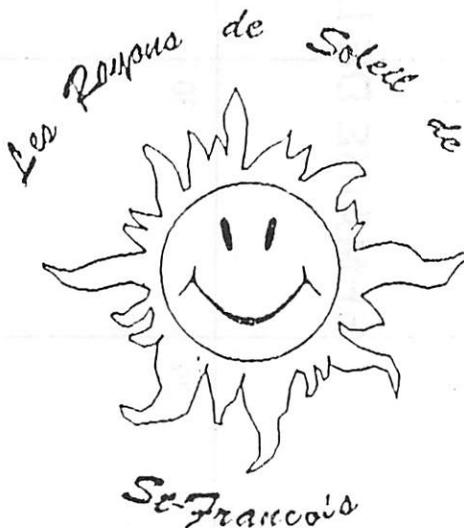
GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4e Rue, Montmagny

Tél.: (418) 248-5622

Fax: (418) 248-7071 Rés.: (418) 248-6072

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE



UN SERVICE BÉNÉVOLE

Une ou un bénévole pourrait peut-être vous aider !

Vous connaissez quelqu'un...
qui aurait besoin de notre aide?

Ses difficultés sont causées
par le vieillissement,
la maladie, un deuil,
un handicap ou autre.

Pour nous rejoindre...

Communiquez avec
la responsable de votre
paroisse, composez le:

259-7672

259-7871
259-7639

Du lundi au vendredi
de 10H00 A 11H30
et 14H00 A 15H30

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1 SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL	2	3 RÉUNION CERCLE FERMIÈRES	4 ○	5 VENDREDI SAINT	6
7 PÂQUES	8	9	10	11	12	13 DATE DE TOMBÉE POUR L'ÉCHO
14	15	16	17	18	19	20
21 BRUNCH DE LA LIGUE DE BASEBALL ST-FRANÇOIS	22	23	24	25	26	27
28	29	30	SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE			

LES JEUX DE L'ÉCHO

PROBLÈME NO 25

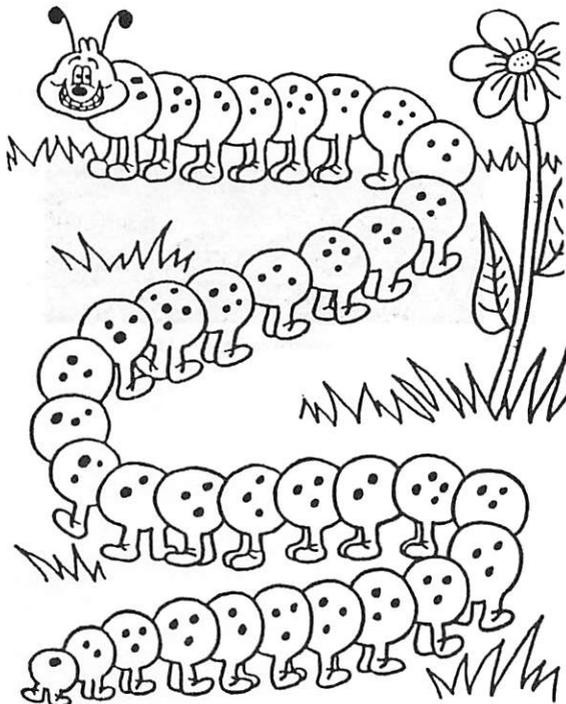
MINI DÉTENTE

MOT DE 7 LETTRES MUSIQUE

A	danse	guitare	piano
aigu	détente	J	R
airs	disque	jeune	radio
amuser	distraktion	jolie	rellre
arts	douce	jouer	S
B	E	jour	sons
barjo	école	L	T
basse	écouter	légère	tirer
boîte	écrire	N	tons
bonne	F	note	V
C	flûte	O	vieux
cabaret	fracas	orgue	voix
chant	G	ouïe	
D	grave	P	

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	N	R	E	T	U	O	C	E	V	A	R	G
2	V	O	O	X	I	E	R	I	L	E	R	O
3	J	N	I	F	R	A	C	A	S	O	N	S
4	S	O	P	T	T	E	N	U	E	J	C	L
5	V	E	U	I	C	D	M	B	O	N	N	E
6	O	U	U	R	A	A	T	O	I	D	A	R
7	U	G	I	A	B	N	R	I	E	E	D	X
8	R	R	N	A	A	S	O	T	R	I	U	O
9	E	O	N	H	R	E	E	E	S	E	U	A
10	U	J	C	O	E	N	G	Q	I	I	R	I
11	O	F	L	U	T	E	U	V	E	S	D	R
12	J	O	I	E	L	E	E	S	S	A	B	S

* COMBIEN DE PAIRES DE PATTES DEVRAIT-IL AVOIR ?



No 86

DOUBLE

SEULEMENT DEUX DE CES CARRÉS SONT IDENTIQUES.

POUVEZ-VOUS LES TROUVER?

	A	B	C	D
1	● ◐	○ ▲	◐ ○	● ■
2	△ ◐	▲ ◐	○ ◐	▽ ◐
3	△ ●	● ▽	● ◐	● □
4	◐ ○	○ △	△ ◐	◐ ●
5	◐ ◐	◐ ▽	◐ ◐	◐ ◐

CATEGORIES		INDICES
MOTS MELANGES		
1- EIAGL	OISEAU	GRAND
2- AAERRRGS	ARGENT	DEVOIR
3- UAEGB	MARIAGE	ANNEAU
4- OETNNB	RUMINANT	ESTOMAC
5- OEERRN	ERREUR	INEXACT
6- IANS	PLANTE	ORIENT
7- UEELS	TRANSPORT	ESPACE
8- IEEASCLR	MAISON	MARCHE
9- AEMR	GOUT	AIGRE
10- UEELRMS	BAILLONNER	BOUCHON

Solutions p. 10

D'un bout à l'autre du Canada

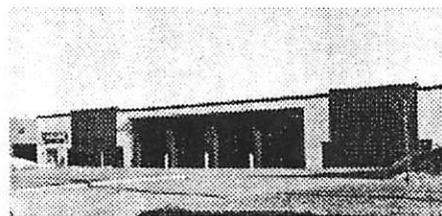
Garant inc. fabriquait tous les manches en bois et tous les outils imaginables, sauf les outils forgés qui étaient importés et assemblés à l'usine. Reconnus pour leur durabilité et leur qualité, les produits estampés Garant étaient maintenant vendus à la grandeur du Canada.

D'année en année, les ventes dépassaient les prévisions. *«Lorsque nous allions négocier notre marge d'emprunt, se rappelle Jean-Marie Garant, nous parlions de nos prévisions au gérant de la banque. Il était chaque fois incrédule. Et chaque fois, notre chiffre d'affaires dépassait celui que nous avions imaginé. Bien sûr, quand on atteint son premier million de ventes, on rêve déjà du deuxième...»* Le deuxième million fut atteint en 1965. Le troisième en 1970, le quatrième en 1971, et le cinquième en 1972. *«Oui, le marché était énorme»*, admet Jean-Marie Garant.

En 1968, Garant inc. ouvrit un entrepôt à Montréal pour desservir grossistes et détaillants de la région métropolitaine. Les actionnaires achetèrent un terrain de 200 pieds de large par 275 pieds de profondeur, au coût de 38 500 \$. En décembre de la même année, pour bâtir l'entrepôt, ils empruntèrent 300 000 \$ de l'Office du Crédit Industriel, remboursables sur dix ans. En 1970, Garant inc. affichait fièrement son nom à l'extérieur du Québec, devant l'entrepôt de Toronto.

L'entreprise acheta son premier camion à remorque en 1962 et bientôt, une dizaine d'autres s'ajoutèrent; ces remorques, chargées de manches et d'outils à l'usine de Saint-François, alimentaient constamment les entrepôts de Montréal et de Toronto. De là, d'autres camions transportaient la marchandise chez les grossistes et détaillants des villes environnantes. La marchandise destinée aux provinces Maritimes était également livrée par camion.

Garant inc. avait aussi dix représentants sur la route. Lorsqu'Oscar Garant revenait à l'usine, il disait à son frère Daniel: *«Produis, Daniel, produis. Inquiète-toi pas.»* Et Daniel faisait marcher ses presses et tourner ses tours. En 1968, l'entreprise acquit un moulin à bois à Woodstock, au Nouveau-Brunswick. Elle en confia la gérance à M. Paul Poulin qui fut remplacé à sa mort en 1988 par son fils Richard qui en est toujours le gérant. Le bois est acheté en billots dans le Maine, coupé en madriers au moulin et ramené à l'usine de Saint-François pour être séché.



En 1968, Garant inc. ouvrit un entrepôt à Montréal.



En 1970, Garant inc. affichait fièrement son nom, devant l'entrepôt de Toronto.



Vue aérienne de l'usine en 1978



Héros parmi nous



M. Omer Simard

Le 22 juillet 1974, Omer Simard, alors contremaître, sauvait la vie de M. Henri Laflamme, âgé de 61 ans et gardien depuis 1966. Ce samedi-là, Monsieur Laflamme était seul à l'usine. Omer Simard s'y rendit dans l'après-midi pour mettre de l'essence dans sa voiture. Voici ce qu'il raconte: «J'entre à l'intérieur pour signer mon nom, comme d'habitude. Le gardien n'y est pas. J'appelle. Pas de réponse. Je fais le tour de l'usine puis j'attends une demi-heure. Je ne veux pas m'en aller sans signer mon nom, alors je refais le tour de chaque département pour voir si je peux trouver Monsieur Laflamme. Je crie son nom. Toujours pas de réponse. Je téléphone chez son beau-frère qui demeure à proximité pour voir s'il y serait. C'est anormal! pensai-je. Il a sûrement dû s'accrocher les pieds quelque part. Je refais le tour de l'usine et, juste avant de sortir, j'ai l'idée d'aller voir dans la "chambre à rip", au cas où...



M. Henri Laflamme

La lumière est allumée et le tas de "rip" est très élevé. Je crie: Monsieur Laflamme! Monsieur Laflamme! J'entends tout à coup un petit gémissement... Monsieur Laflamme! Monsieur Laflamme! ... J'entends un autre gémissement. Je me dépêche de dégager la sciure de bois. J'accroche tout à coup son vêtement. C'était pas une figure d'homme que je découvris là, se souvient Omer Simard, c'était un monstre de poussière. Il avait transpiré et la poussière avait collé partout; j'ignore comment il avait pu respirer là-dessous. Je l'ai sorti de là et lui ai mis la tête sous l'eau. Il avait des paquets de bouette dans les yeux et les oreilles. Je l'ai installé dans mon auto et l'ai emmené chez lui en vitesse.»

Monsieur Laflamme, aujourd'hui âgé de 82 ans, raconte comment les choses se sont passées: «J'étais en train de mettre de la "rip" dans la vis pour alimenter le feu, puis j'ai voulu arrêter la vis parce que le feu était trop haut. La sciure de bois avait 18 pieds de haut. Tout à coup, ça s'est mis à débouler sur moi. Là, j'ai perdu la carte. J'ai passé au moins cinq heures là-dessous et je ne sais pas comment j'ai pu survivre. Quand on m'a trouvé, il y avait trois pieds de "rip" par-dessus moi. J'étais bouché, complètement bouché. Pendant plusieurs jours, j'ai été incapable d'avaler quoi que ce soit. Je suis resté 25 jours à l'hôpital. Ça m'a pris un an et demi à m'en remettre et je ne suis jamais retourné à l'usine.»



M. Armand Chamberland

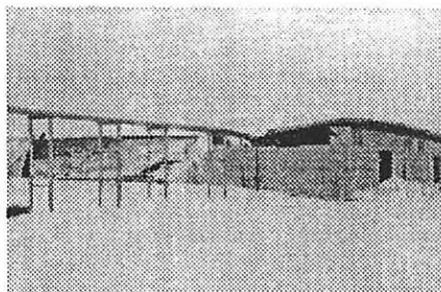
Quelques années auparavant, Omer Simard avait assisté, impuissant, à un autre accident: le 1er juin 1965, Ti-Mer était sur la couverture en compagnie d'Armand Chamberland, menuisier. Ils étaient en train de remplacer le vieux tuyau de la bouilloire par un neuf. Armand Chamberland coupait le tuyau quand tout à coup, le tuyau s'est mis à dégringoler de la couverture. «J'étais en arrière d'Armand, raconte Omer Simard. J'ai vu son gant accroché dans les éraflures du tuyau et Armand qui essayait d'enlever son gant. Je n'ai pas eu le temps de le rattraper. Armand a plongé la tête la première. On a fait venir l'ambulance et on l'a placé sur un brancard. L'ambulance ne voulait pas redémarrer. On est allé chercher le tracteur pour "booster" l'ambulance..» Monsieur Chamberland a été transporté à l'hôpital de Montmagny, puis dans un hôpital de Québec, où il est décédé 17 jours plus tard.

Son frère Ti-Blanc Chamberland, qui a travaillé 35 ans chez Garant, était présent lorsque Maurice Nicole s'est fait arracher trois doigts sur une presse. *«C'est moi qui ai ramassé les doigts qui étaient restés collés dans son gant. Moi, vous savez, ça m'a fait pas peur ces affaires-là!»*

Par la suite, l'entreprise a installé un dispositif de sécurité sur les presses. Dans l'usine, il fallait se plier aux règlements de sécurité, sinon... On raconte qu'un cultivateur à la retraite vint se faire embaucher chez Garant. Un matin, il était en train de travailler sur une machine et il devait être attaché. Le contremaître, en passant, l'avertit de mettre son dispositif de sécurité. Une heure plus tard, le contremaître repassa et s'aperçut qu'il n'était toujours pas attaché. *«C'est pas à mon âge qu'on va m'attacher»* lui a-t-il répondu. Il fut congédié.

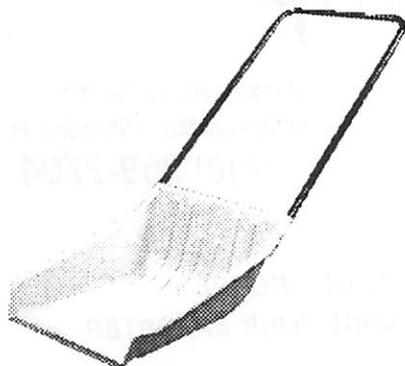
D'autres incidents ont ponctué la vie de l'entreprise, mais sans grave conséquence. En 1974, la toiture d'un entrepôt de 140 pieds x 415 pieds s'est effondrée. Cet hiver-là, il avait beaucoup neigé et la neige s'était accumulée sur la couverture. Tout ce qui se trouvait à l'intérieur, outils, tracteurs, matériel, a été récupéré. L'entrepôt a été rebâti la même année et rallongé à 500 pieds, en 1978.

L'usine a aussi été la scène d'incendies, mais tous ont été maîtrisés grâce à la présence vigilante des gardiens et aux gicleurs automatiques.



En 1974, la toiture d'un entrepôt s'est effondrée.
Cet hiver-là, il avait beaucoup neigé.

GARANT®



La pelle traîneau fut l'un des premiers produits en plastique fabriqués par Garant.

L'arrivée du plastique

Jusqu'au milieu des années 1970, Garant inc. connut un essor considérable et se tailla une place de choix sur le marché canadien. À ce moment-là, l'entreprise produisait principalement des outils de jardinage. Venaient ensuite les outils de déneigement, les outils de ferme, puis les marteaux, les haches, les masses et les pioches.

L'arrivée sur le marché des outils de plastique marqua un virage important. Jusqu'alors fabriqués en acier et en aluminium, les outils de déneigement en plastique, tels que pelles, pelles traîneaux et grattoirs, répondaient de plus en plus aux besoins des consommateurs canadiens. Ils étaient légers, résistants et ne risquaient pas d'égratigner les surfaces de bois.

En 1984, Garant se mit à l'heure du plastique. Comme l'entreprise n'avait pas l'équipement nécessaire, elle fit fabriquer ses pelles par des manufacturiers de la région. L'outil était alors confectionné à partir d'une feuille de plastique qui était pressée à chaud dans un moule. Les premières pelles qui apparurent sur le marché cassaient au froid car le procédé de base n'était pas au point, mais on les fit bientôt plus résistantes et plus solides. Plus tard, l'outil de plastique fut fabriqué sur des presses à injection. Le procédé consistait à injecter de la résine chaude dans un moule ayant la forme de l'outil.



En 1993, Garant inc. fit l'acquisition de quatre presses à injection pour la fabrication de pelles en plastique.

Au bout des manches furent ajoutées des poignées en plastique. Pour vérifier la solidité de ces poignées, chez Garant, on se servit d'une méthode peu orthodoxe: «On les fit passer sous les roues d'un tracteur, raconte un ancien contremaître. La poignée d'acier était littéralement écrasée, tandis que celle de plastique demeurait intacte. C'était plutôt convaincant!»

Ce n'est qu'en 1993 que Garant inc. fera l'acquisition de quatre presses à injection pour fabriquer ses pelles; aujourd'hui, ces presses fonctionnent sept jours sur sept, 24 heures sur 24. L'ajout d'autres presses est prévu au cours des prochaines années. Garant confie aussi la production de ses pelles à un sous-traitant de la région de Joliette, qui fait fonctionner une dizaine de presses.

EXCAVATION TERRASSEMENT

CHOIX VARIÉ
DE MATÉRIEL
NATUREL,
TAMISÉ
CONCASSÉ EN:
• TERRE NOIRE
• SABLE ET
GRAVIER
• PIERRE

• INSTALLATION
DE FOSSES
SEPTIQUES ET
CHAMPS
D'ÉPURATION
• DRAINAGE
• NIVELAGE
• DÉNEIGEMENT

ESTIMATION GRATUITE
PLUS DE 10 ANS D'EXPÉRIENCE
À VOTRE SERVICE
INFORMEZ-VOUS

MARTIN, RÉMI, DANIEL

**Terrassements
Joncas & Frères inc.**

ENTREPRENEUR, EXCAVATION, TERRASSEMENT

241, Rte Normandie, Montmagny
248-2585 Fax: 248-8387

RESTAURANT L'ARRÊT stop

Autoroute 20, Sortie 364
Berthier-sur-Mer / St-François
Tél.: (418) 259-7704

- RÉUNION DE GROUPE
- COMMANDE POUR APPORTER



HEURES D'OUVERTURE:

Dimanche au jeudi:
6.00 a.m. à 11.00 p.m.
Vendredi et samedi:
6.00 a.m. à 2.00 a.m.

Vente & Adm.: (418) 259-7721

Fax: (418) 259-7725

Québec: 1-800-463-7022

Ontario & Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, QC G0R 2G0

ON RECHERCHE • ON RECHERCHE • ON RECHERCHE • ON RECHERCHE

TERRAIN DE JEUX

LE COMITÉ DE PARENTS POUR LE TERRAIN DE JEUX EST À LA RECHERCHE D'UNE PERSONNE DYNAMIQUE AYANT DU LEADERSHIP ET DISPONIBLE POUR LE POSTE DE MONITEUR(TRICE) EN CHEF.

ÇA T'INTÉRESSE? TU N'AS QU'À POSER TA CANDIDATURE AU BUREAU MUNICIPAL DÈS MAINTENANT, TU AS JUSQU'AU 12 AVRIL POUR LA FAIRE.

LORS D'UNE RÉUNION DU CONSEIL DE S LOISIRS, IL FUT MENTIONNÉ QUE LE COMITÉ DE PARENTS DEMEURE LE PIVOT IMPORTANT POUR QU'IL Y AIT UN TERRAIN DE JEUX DANS LA MUNICIPALITÉ.

BIENVENUE AUX PERSONNES INTÉRESSÉES. NOUS AVONS BESOIN DE PARENTS POUR FAIRE FONCTIONNER CE COMITÉ.

S'IL N'Y A PAS DE COMITÉ DE PARENTS, IL N'Y A PAS DE TERRAIN DE JEUX POSSIBLE.

FRANCE ST-HILAIRE
COMITÉ DE PARENTS

ON RECHERCHE • ON RECHERCHE • ON RECHERCHE • ON RECHERCHE

HYPERBRANCHEZ-VOUS!



Vous avez besoin d'information sur l'application des différentes normes du travail ? Visitez le site Internet de la

Commission des normes du travail à :

www.cnt.gouv.qc.ca

et vous y trouverez toute l'information sur les normes du travail. Vous pouvez aussi téléphoner sans frais au Service à la clientèle de la

Commission des normes du travail en composant le

873-7061

(grande région de Montréal)

ou, sans frais, le

1 800 265-1414

(ailleurs au Québec)

Du **lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h**, vous pourrez parler à notre personnel après avoir écouté une ou plusieurs capsules d'information, si le besoin s'en fait sentir.

Le soir et la fin de semaine, vous avez aussi accès en tout temps à notre système électronique de renseignement par téléphone. Vous y trouverez, bien sûr, une information complète sur l'application des différentes normes du travail et des messages d'actualité sur des normes plus spécifiques comme les congés fériés, les vacances, etc. Pour toute question sur les normes du travail, hyperbranchez-vous :

la **Commission des normes du travail**

est au bout du fil !



Gouvernement du Québec
**Commission des
normes du travail**



HOCKEY BOOM PRIMAIRE

Vendredi le 1 mars se terminait la saison de hockey-boom pour le primaire. Cinq parties ont été jouées, comprenant la semi-finale et la finale. Une quarantaine de jeunes se sont amusés tout l'hiver. Chaque joueur a reçu une médaille, des prix de participation, et plusieurs tirages ont eu lieu pour clôturer la saison au grand plaisir des jeunes.

J'aimerais remercier les entraîneurs pour leur grand dévouement, pour le temps qu'ils donnent à vos jeunes et la patience qu'ils ont pour mener à bon port l'équipe. **MERCI** à Yves Laflamme, Jean Morin, Étienne Guimont, Yvon Rémillard. **MERCI** à Christian Bouffard pour l'arbitrage dans les séries. **MERCI** à Mario Marcoux pour l'arrosage de la patinoire, pour l'arbitrage. **BRAVO** aux jeunes pour leur participation **BRAVO** à vous tous!

Équipe gagnante

Yves Laflamme, cap.
Vincent Lamonde
Johnny Blanchet
Jonathan Dubé
Marjolaine Raby
Michaël Blais
Guillaume Paré
Jocelyn Paré
Christian Rémillard
Jason Boissonneault

Équipe finaliste

Étienne Guimont, cap.
Jonathan Carrier
Guillaume Allaire
Kenny Blanchet
Jean-François Tremblay
Maryline Rémillard
Michaël Bilodeau
Jason Gourgues
Kevin Guimond
Michaël Fiset

Le printemps sera bientôt à nos portes. Nous vous disons à l'automne prochain pour une autre saison de hockey-cosum et de hockey-boom. Le sous-sol est ouvert jusqu'au 12 avril, vous pouvez jouer au billard et au ping-pong.

P.S. Plusieurs mitaines et gants ont été trouvés tout au long de l'hiver, vous n'avez qu'à passer aux Loisirs pour vérifier s'ils vous appartiennent.

Jocelyne et Mario

LA SAISON DE BASEBALL 1996 EST COMMENCÉE

Hé oui! la saison 1996 est commencée. Nous avons distribué des formulaires d'inscription aux jeunes et nous avons reçu 60 inscriptions. Mais les jeunes ce n'est pas terminé, nous avons quelques places de disponibles dans l'équipe de Pee-Wee (1983-84), contactez Normand Lacroix.

- Pour les jeunes filles (début secondaire), à votre demande nous regardons la possibilité de vous faire une équipe de fille. Pour celles qui sont intéressées, veuillez donner votre nom à Chantal & Sylvain Blais (259-2640).

- Pour les tout petits ou toutes petites des années 1989 et 1990, si vous avez le goût d'apprendre les notions du baseball dans un atmosphère de jeu, nous vous invitons à donner votre nom à Sylvie & Yvon Rémillard (259-2415)

- À vous les adultes désirant être arbitre, (veuillez contacter Normand Lacroix (259-2478) et si vous êtes intéressés à vivre de beaux moments avec nos jeunes vous êtes les bienvenus comme entraîneur (s.v.p. contacter Yvon Rémillard 259-2415). Il est entendu qu'un cour de formation vous sera donné.

- Comme première activité de financement, nous vous donnons rendez-vous à notre **Brunch** qui aura lieu aux Loisirs de St-François, le **21 avril 1996**. Des cartes seront en vente très bientôt.

- Si vous avez quelques questions, il nous fera plaisir d'y répondre, vous n'avez qu'à communiquer avec un membre du comité qui est le suivant: Yvon Rémillard, président, Normand Lacroix, vice-président, Huguette Blais, trésorière, Martine Garant, secrétaire, Denis Rémillard, régistrare et les directeurs sont: Chantal Blais, Sylvain Blais, Marcel Gourgues, France Mirault, Sylvie Noël et Michel Raby.

Nous sommes heureux de souhaiter une bonne saison de baseball à tous nos jeunes et vous invitons à venir les voir évoluer au terrain à partir du mois de mai.

Martine Garant, secrétaire

NOTRE MEILLEUR INVESTISSEMENT AU CANADA... DU TRAVAIL POUR LES JEUNES.

EN CRÉANT PLUS D'EMPLOIS CET ÉTÉ, NOUS INVESTISSONS DAVANTAGE DANS NOTRE AVENIR.

Le Gouvernement du Canada donne la priorité aux jeunes. C'est pourquoi nous avons doublé le budget consacré à la création d'emplois d'été à 120 millions de dollars. Ainsi, plus de 60 000 étudiantes et étudiants canadiens pourront se trouver un emploi.

L'avenir du Canada passe par les jeunes. Ces emplois d'été les aideront à développer les compétences et l'expérience nécessaires pour mieux s'intégrer au marché du travail de demain.

Nous incitons les employeurs à faire leur part et à créer des emplois. L'initiative *Objectif emplois d'été pour étudiants* est un investissement dans l'avenir de notre société, aussi rentable pour les employeurs que pour les étudiants.

Les étudiants en profitent : prêts aux étudiants entrepreneurs, jumelage employeurs et étudiants, services et conseils en matière de recherche d'emploi par le réseau de **Centres d'emploi du Canada pour étudiants**.

Enfin, davantage de subventions salariales sont offertes aux employeurs.

SUBVENTIONS SALARIALES

Placement carrière-été offre aux entreprises publiques et privées de même qu'aux organismes sans but lucratif des subventions salariales pour leur permettre de créer des emplois offrant une expérience liée au domaine d'intérêt des étudiants.

Les employeurs doivent soumettre leurs projets au plus tard le 12 avril 1996. On peut se procurer les formulaires d'inscription dans les Centres d'emploi du Canada (maintenant appelés les Centres de ressources humaines du Canada).

CENTRES D'EMPLOI DU CANADA POUR ÉTUDIANTS*

Plus de 300 bureaux seront en fonctionnement d'un bout à l'autre du pays du mois de mai jusqu'en août. Près de 1 000 étudiantes et étudiants seront embauchés pour aider plus de 350 000 jeunes à se trouver un emploi d'été. Les employeurs peuvent y afficher sans frais toute offre d'emploi.

Surveillez l'ouverture prochaine d'un centre dans votre région.

* Bureaux de placement étudiant en Alberta et Centres d'emploi pour les étudiants et pour les jeunes au Manitoba.

POUR PLUS D'INFORMATION

Visitez votre Centre d'emploi du Canada,
(maintenant Centre de ressources humaines du Canada) -
voir l'adresse dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique.
Pour obtenir une brochure sur l'initiative *Objectif emplois d'été pour
étudiants*, appelez le **1 800 935-5555**.
Internet : <http://hrdc-drhc.gc.ca/hrdc/jeune/>



Développement des
ressources humaines Canada

Human Resources
Development Canada

Canada

Depuis 1992, nous assumons la responsabilité de l'entretien des chemins de la Municipalité de St-François (hiver et été). Donc, inutile de vous rappeler que depuis ce qu'on a appelé "la réforme Ryan", le gouvernement du Québec a transféré la responsabilité des chemins au monde municipal avec un budget équivalant à environ la moitié de ce que ça lui coûtait. Il ne faut pas s'attendre à ce qu'au cours des trois premières années la Municipalité fasse mieux que le Gouvernement qui s'en occupait depuis tout le temps.

Par ailleurs, on doit se dire que si le Gouvernement avait à nous imposer ou nous taxer d'une manière additionnelle pour entretenir ces chemins, son geste a été judicieux de nous transférer ses responsabilités, même si je suis en désaccord. Au moment où je vous parle, il est prouvé qu'on les entretient pour la moitié de ce que ça lui coûtait; c'est-à-dire, qu'à la lueur des événements on se rend compte qu'un chemin de gravier coûte \$800.00 d'entretien par année, incluant la construction et l'entretien de ponceaux et fossés, tandis qu'un chemin en asphalte avoisine \$4,000.00 d'entretien par année incluant les mêmes services. Inutile de vous dire que c'est la densité du trafic qui va déterminer l'entretien des chemins d'asphalte et plus ils vont être protégés contre l'usage abusif, plus ils vont durer longtemps et moins les charges seront lourdes pour les contribuables.

Ceci m'amène à vous dire que dans un laps de temps assez court, vous verrez des panneaux de signalisation aux extrémités de votre Municipalité, indiquant que le passage pour camions lourds est interdit pour ceux qui traversent seulement notre Municipalité.

Expliquons nous bien, afin que l'on puisse tous comprendre la problématique. Les chemins de St-François étant entretenus aux frais de la population de St-François, ils ne doivent pas servir inutilement ou être détériorés par des camions qui n'ont aucunement affaire à St-François. Il serait injuste de faire payer par les contribuables de St-François, l'entretien des chemins

qui seraient avariés par une compagnie de transport venant de l'extérieur qui ne paye pas de taxes à la Municipalité. Un camion de transport qui prend des matériaux à Montmagny et qui les livre à St-Raphaël et vice-versa, n'a pas d'affaire à passer sur les chemins de St-François. Donc, avec l'arrivée du printemps le transport lourd va essayer d'éviter les grandes routes pour se faufiler sur vos chemins et les détruire à vos dépens.

Dorénavant, toute entreprise de camions lourds qui n'a pas à livrer ou à prendre possession de marchandise sur le territoire de St-François devra prendre les routes entretenues par l'État pour circuler. Un exemple bien concret, une bétonnière qui part de St-Raphaël pour livrer du béton à St-François va emprunter le rang du Nord si elle vient livrer au rang du Nord, le rang du Sud si elle vient livrer au rang du Sud mais devra prendre l'autoroute 20 si elle veut livrer à St-Pierre.

Dans le même ordre d'idée, un camion qui vient livrer une charge lourde de moulée à partir de St-Gervais devra arriver par l'autoroute 20 et si sa livraison est à St-François il prendra la sortie de St-François. Un autre exemple bien simple si un camion prend du bois à St-Pierre au Moulin Leblanc il peut le livrer directement à Meubles Morigeau. Si un même camion prend du bois sur le territoire de Montmagny, il devra prendre l'autoroute 20 et arriver par la sortie de la 20 ou de la 132 pour venir le livrer à St-François.

Toute cette réglementation municipale ne touchera pas seulement St-François mais les municipalités avoisinantes, il existe des ententes communes entre les municipalités pour que chacun collabore à protéger les chemins de l'autre. Dorénavant, tout transport lourd devra se soumettre à une réglementation qui sera contrôlée par la Sûreté du Québec ainsi que l'inspecteur municipal.

Dans le même ordre d'idée, le gouvernement du Québec transfère la responsabilité des ponts à structure simple aux municipalités. C'est dans le but

CHRONIQUE DU MAIRE (SUITE)

également de protéger nos ponts que nous allons améliorer la signalisation. Le pont du rang des Prairies Est devra dorénavant être utilisé avec des charges qui ne doivent pas excéder sa capacité permise ainsi que celui de la route dite "Rivard" ou Germain Morin. Depuis quelques années, l'usage abusive et peut être une erreur de construction, a obligé la Municipalité à demander au gouvernement du Québec d'améliorer la structure du pont qui semblait en danger. Des travaux ont été faits et tout semble régulier au point de vue sécurité, suivant les normes du ministère des Transports. Mais si un usage abusif tel que l'on connaît à l'heure actuelle continue à être pratiqué sur ce pont, si des bétonnières ou des charges de gravier ou des surcharges de matériaux divers sont véhiculées par ce pont, attendez vous, d'ici à un avenir plus ou moins rapproché, que ce pont redevienne fermé à la circulation. Il y aura une question qui se posera aux administrateurs de ce temps-là, auront-ils les moyens de le reconstruire?

Donc, en résumé les ponts et les chemins de St-François sont votre propriété, votre patrimoine, vous appartienent comme vos biens personnels. L'entretien et la détérioration de ces ponts vont dépendre de la vigilance que vous mettrez à les conserver. Si vous voyez des transporteurs étrangers, des transporteurs abusifs qui profitent de vos chemins, pour détourner des grandes circulations, des masses trop lourdes, ils vous volent directement. Si vous ne les dénoncez pas, vous êtes complices, vous êtes d'accord pour qu'ils viennent détériorer votre bien.

C'est dans le but de vous sensibiliser à cette toute nouvelle manière de faire les choses, et le Québec devra faire de même s'il veut se sortir d'une situation financière précaire; c'est-à-dire, en changeant la manière d'agir et de penser de tout le monde. Vous devez vous impliquer personnellement à dénoncer à la Municipalité ou à la Sûreté du Québec tous les usages abusifs de vos chemins dont vous êtes les responsables financiers. Donc, en protégeant vos chemins, vous contribuez par le fait même, à protéger votre compte de taxes.

Donc, je ne veux pas élaborer plus sur le sujet. Toutes ces nouvelles manières de faire nous dérangent tous un petit peu. Je comprends votre réticence de dénoncer les abus que l'on voit tout autour de nous. Mais si nous ne pouvons prendre soins nous-mêmes de notre bien, est-ce que nous nous attendons à ce que le Gouvernement fasse mieux que nous?

Merci, à la prochaine.

Jacques Dumas, maire



Tél.: (418) 248-4636
Fax: (418) 248-5565
Rés.: (418) 259-7419



MMB

**MAISONS
MODULAIRES
MONTMAGNY**

Division de constructions ABSDA inc.

RÉNOVATIONS

ANDRÉ BLAIS, Directeur général

280, chemin des Poirier, C.P. 91
Montmagny, (Québec) - G5V 3S3

Les Équipements de Ferme

JEAN-PAUL BONNEAU, prop.

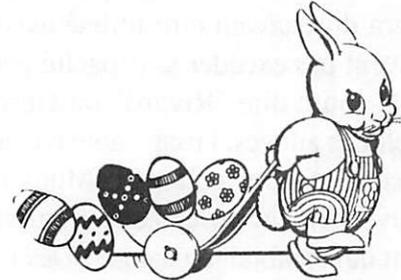
VENTE & SERVICE

918, Boul. St-François O., St-François
Cté Montmagny, G0R 3A0

Tél.: 259-7289



Joyeuses Pâques à tous!



Logirente

1995 1996

**Vous avez 57 ans ou plus ?
 Vos revenus sont plutôt modestes ?
 Vous dépensez plus de 30 %
 de vos revenus pour vous loger ?**

L'allocation-logement LOGIRENTE
pourrait vous aider.

**Pour vous renseigner,
Procurez-vous** le dépliant
LOGIRENTE 1995-1996 aux endroits
suivants :

- Caisses Desjardins participantes ;
- Banque Laurentienne ;
- Clubs de l'âge d'or ;
- C.L.S.C. ;
- Communication-Québec.

Téléphonez

- au bureau du ministère
du Revenu du Québec de
votre région

ou

- à la Société d'habitation
du Québec
à Québec : 643-7676
de partout ailleurs au Québec :
1 800 463-4315 (sans frais)

Québec 

L'ÉCHO MUNICIPAL

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD
COMTE DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 04 mars 1996, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Henri Boulet, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais, Joseph-Aimé Blais et René Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie des procès-verbaux de la séance régulière du lundi 05 février 1996 et des séances ajournées du 19 février et du 26 février 1996, ayant été remise à chacun, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE les procès-verbaux de la séance régulière du lundi 05 février 1996 et des séances ajournées du 19 février et du 26 février 1996 soient acceptés tels que déposés.

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Les Loisirs St-François, contribution municipale	10,000.00
Hydro-Québec, éclairage public janvier	513.43
Soc. Canadienne Postes, achat 800 timbres	410.24
Québec-Téléphone, service et interurbains bureau	375.22
Québec-Téléphone, service et interurbains Garage	125.41
U.A.P. inc., pièces équipements	320.90
Hydro-Québec, électricité Pav. Bédard	59.40
Bi-Energie M. Paroisse	544.43
	603.83
Assurance Vie Desjardins-Laurentienne, assurance collective mars 1996	648.72
Soc. Automobile Québec, immatriculation camion GMC	292.00
Thibault Pontiac Buick Cadillac, achat camion GMC Sierra 1996	32,306.24
Ministre Revenu Québec, remise de février	
RRQ 615.82, Impôt 1,693.87, RAMQ 605.49	2,915.18
Ministre Revenu National, remise de février	
Ass. Chômage 787.51, Impôt 1,516.38	2,303.89
C.A.R.R.A., remise de février	487.17

Richard Leblanc, enlèvement vidanges février		2,105.20
Régie Intermunicipale Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges février		867.46
Roger Blais, chloration février		125.00
Benoit Laflamme, réparation au Club VTT		77.00
Bureautique Côte-Sud, papier informatique		213.78
M.R.C. de Montmagny, étiquettes supplémentaires rôle, copies plans, frais soirée formation		150.30
Laboratoire Environnement, analyses échantillons d'eau		55.38
Soc. Assurance Automobile Québec, immatriculation des véhicules		5,038.00
Soc. Québécoise Ass. des Eaux, étude		82.60
Les Produits Industriels J-P Côté, chlore Unibéton,		634.85
669.60 tm criblure et sel à 10.25	9,323.45	
1.06 tm pierre à 13.75	17.22	9,340.67
Pétrole Montmagny,		
1362.9 litres à .2510 M. Paroisse	389.83	
599.7 " à .2510 Garage	171.53	
6627.60 " à .445 Diésel	3,360.87	
Crédit baril	45.58 cr	
Barils d'huile	111.72	3,988.37
Boivin & Gauvin inc., visièrre, clé Angus, courroie à tuyau et échelle etc...		408.01
Advance Construction Equipment limited, pièce pelle rétrocaveuse		146.69
U.A.P. inc., pièces équipements		353.83
Raymond Proulx, 1 transformeur		170.95
Garage Patrice Samson, réparation		
Mack	39.88	
Niveleuse	239.30	
Souffleur	319.07	598.25
Garage Normand Roy, 1 remorquage camion F-250		102.56
Langlois & Frère enr., pièce pompe à cola		8.85
Macpek, filtres camion Mack et Sicard		113.15
R.E.M., roue bac à déchets Loisirs		91.80
Industries Tanguay, pièce souffleur		1,725.38
Breton Métal, pièce bac à déchets Loisirs		26.16
Roy Technologies, bande vinyle rouge pour balise		94.02
Métal L.P.L., coupage et pliage conteneur acier bac déchets Loisirs		169.85
Engrenage Provincial, filtreur pour souffleur		46.50
Philiias Blais & Fils, transport neige (8 voyages)		159.54
Les Automobiles Chabot,		
Inspection camion Mack	103.54	
Pièce camion Inter	32.09	135.63
Soc. Coop. Agri. Riv. du Sud, matériel divers		
Pav. Bédard	109.80	
Equipement déneigement	63.31	
Club VTT	111.26	284.37
Consultique Groupe Conseil, conversion réseau éclairage		769.20
Québecel Mobilité, service cellulaire		14.76
Blondeau Oxygène, oxygène		75.81
Receveur Général du Canada, renouvellement licences des radios		352.00
Nicolas Lamonde, remboursement frais déplacement 25 km à \$0.24		6.00
Bossé et Frère enr., pièce pelle rétrocaveuse		10.31
Daniel Blais, remboursement frais déplacement pour bouteille d'oxygène, 47 km à \$0.30		14.10
Luc Garant, remboursement taxes 1995		113.00
Scaphandre Autonome, plein d'air		109.39
Marché Morigeau, essence camion incendie		24.00
Blondeau Oxygène, location cylindre		8.69
Martin Simard Transport, 8 voyages neige		124.80
Hydro-Québec, électricité Poste Chloration 16-10-1995 au 13-02-1996		1,154.48

Le Nettoyeur Magnymontois, nettoyage salopettes janvier et février 1996	171.48
Denis Roger ltée, lame charrue	319.07
Les Commerçants de la Chaudière, transport colis	9.51
Novicom 2000 inc., pièce	16.54
Lalimec, pièces pelle rétrocaveuse	501.36
Serrure R.S. Noël, réparation serrure et clés	63.36
Usinage Emile Gendreau, pièces camion Mack	36.96
Atelier de Pneus Montmagny, pneu camion Mack	684.21
Macpek, pièces camion Mack	691.30
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers	
Équipement déneigement	91.36
Garage	21.02
Poste incendie	266.60
	378.98
Les Equipements & Service S.A.P. inc., frais d'élimination résidus (barils) selon contrat	11,392.08
Chevaliers de Colomb, contribution municipale	100.00
Exposition régionale de Montmagny, annonce publicitaire	40.00
TOTAL:	\$95,797.77

POINTS LOCAUX

REGLEMENT CIRCULATION CAMIONS ET VEHICULES OUTILS

Le projet de règlement a été envoyé au ministère des Transports, à la direction régionale Chaudière-Appalaches.

Comme cette réglementation touche des municipalités frontalières (St-Pierre, St-Vallier et St-Raphaël), la direction régionale recommande d'obtenir de ces municipalités des résolutions d'appui au projet de règlement. Actuellement, la Municipalité est en attente de ces résolutions d'appui.

PROJET DE REGLEMENT SUR LES COLPORTEURS

La Municipalité a en sa possession quelques règlements de d'autres localités. Le Conseil va en prendre connaissance et revenir ultérieurement avec une réglementation sur les colporteurs qui lui est propre.

SOUSSION SUR INVITATION POUR CAMION

Les évaluateurs de notre compagnie d'Assurance ayant déclaré, hors d'usage le camion F-250 suite à un accident, la Municipalité a dû entreprendre des démarches pour acheter un autre camion de même style.

Des soumissions sur invitation ont été demandées chez différents concessionnaires de Montmagny. Le même devis descriptif a été envoyé à chacun. Voici le résultat:

1- Guy Thibault Pontiac-Buick-Cadillac ltée	28,350.00
2- Les Automobiles Chabot inc.	28,689.00
3- J.-P. Simard Autos inc.	pas soumissionné
4- Festival Plymouth Chrysler de Montmagny	29,979.00

Ces prix soumis sont avant taxes. De plus, des conseillers ont visité chacun des concessionnaires pour les voir de plus près. Le choix est unanime, le Conseil municipal retient la soumission de Guy Thibault Pontiac Buick Cadillac ltée.

CONSIDERANT QUE le camion Ford F-250 a été déclaré trop accidenté pour reprendre la route;

CONSIDERANT QUE la Municipalité a absolument besoin d'un camion pour les travaux de déneigement et de voirie;

CONSIDERANT QUE tous les concessionnaires invités ont reçu le même devis descriptif;

CONSIDERANT QUE les soumissions reçues sont toutes conformes;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retient la soumission présentée par Guy Thibault Pontiac-Buick-Cadillac ltée pour un camion de style pick-up 4x4 diesel de marque Sierra 1996 au montant de vingt-huit mille trois cent cinquante dollars (28 350,00\$) taxes en sus.

QUE la livraison et la préparation du véhicule se fassent le plus rapidement possible.

DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIERE FETE NATIONALE 1996

Si la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud désire organiser quelques activités pour souligner la fête nationale, elle doit compléter un formulaire en ce sens et le signifier par résolution. Il n'y a aucun engagement de la Municipalité, ceci étant la procédure normale.

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a l'intention d'organiser des activités dans le cadre de la Fête nationale de 1996;

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
ET RESOLU QUE monsieur Norbert Morin, conseiller municipal à la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud soit autorisé à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des québécois et québécoises pour l'organisation de la Fête nationale de 1996.

RESOLUTION D'APPUI A LA MUNICIPALITE DE ST-PIERRE ET DE ST-VALLIER

La Municipalité de St-Pierre de la Rivière du Sud et Saint-Vallier de Bellechasse demandent à la Municipalité de St-François une résolution d'appui à leur règlement concernant la circulation des véhicules lourds. Ces municipalités ont des chemins frontaliers aux nôtres. Donc, il est très logique qu'une telle réglementation soit faite de façon concertée.

CONSIDERANT QUE la Municipalité de St-Pierre de la Rivière du Sud a adopté un règlement prohibant la circulation des camions et véhicules outils sur les chemins de juridiction municipale;

CONSIDERANT QUE les chemins suivants touchent la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud soit: Rang Coteau Sud et Rang Nord;

CONSIDERANT QUE cette réglementation se doit d'être concertée entre les municipalités frontalières pour en espérer une bonne marche et une bonne application;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud appuie le règlement numéro 96-169 de St-Pierre de la Rivière du Sud prohibant la circulation des camions et véhicules outils sur les chemins de juridiction municipale.

CONSIDERANT QUE la municipalité de Saint-Vallier de Bellechasse a adopté un règlement prohibant la circulation des camions et véhicules outils sur les chemins de juridiction municipale;

CONSIDERANT QUE certains chemins de la municipalité de Saint-Vallier sont frontaliers à ceux de St-François de la Rivière du Sud ex.: chemin de Valléville;

CONSIDERANT QUE cette réglementation se doit d'être concertée entre les municipalités frontalières pour en espérer une bonne marche et une bonne application;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud appuie le règlement numéro 24-95 de Saint-Vallier de Bellechasse prohibant la circulation des camions des véhicules outils sur les chemins de juridiction municipale.

NOMINATION D'UN REPRESENTANT

La M.R.C. de Montmagny invite la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud à nommer un représentant au sein du comité d'étude de la réglementation intérimaire sur les coupes de bois abusives. La première réunion du comité va avoir lieu le mercredi 20 mars aux locaux de la M.R.C.

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud nomme monsieur Jacques Dumas au sein du comité d'étude de la réglementation intérimaire sur les coupes de bois abusives.

QUE cette nomination soit effective dès maintenant.

PROJET REGLEMENT CONTROLE INTERIMAIRE

La M.R.C. de Montmagny a présenté un règlement de contrôle intérimaire visant le contrôle du déboisement à la séance du 13 février dernier. Ce dernier n'a pas été adopté. Il a été reporté à une séance ultérieure.

Ce règlement de contrôle intérimaire a été présenté au Conseil municipal de St-François de la Rivière du Sud. Après un examen rigoureux, il a été accepté à l'unanimité. La Municipalité veut donc le signifier de façon tangible à la M.R.C. de Montmagny par voie de résolution.

CONSIDERANT QUE le règlement de contrôle intérimaire visant le contrôle du déboisement a été étudié rigoureusement par le Conseil municipal;

CONSIDERANT QUE ce règlement n'a d'autres buts finalement que d'éviter les coupes à blanc;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QU'UNANIMEMENT la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte le règlement de contrôle intérimaire visant le contrôle du déboisement présenté par la M.R.C. de Montmagny.

QUE cette prise de position soit acheminée à la M.R.C. de Montmagny le plus tôt possible afin que les gens siégeant autour de la table en soient saisis lors de la prochaine présentation pour adoption dudit règlement.

SYSTEME DOSAGE HYPOCHLORITE DE SODIUM

La Municipalité a demandé dernièrement à la firme NORAM inc. un avis officiel sur la proposition d'équipement que lui avait faite la compagnie Filtrum quant à l'installation d'un système de dosage d'hypochlorite de sodium au Poste de chloration.

NORAM inc. recommande par un avis écrit à la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, d'aller de l'avant avec son projet de mise en service d'un système de dosage d'hypochlorite de sodium tel que proposé par Filtrum.

D'ici là, certaines spécifications vont être transmises à la compagnie Filtrum.

CONSIDERANT QUE le système de dosage actuel en hypochlorite de sodium, au Poste de chloration, est inadéquat;

CONSIDERANT QUE les hypochlorinateurs actuels sont désuets et ne se retrouvent plus sur le marché sauf pour les pièces;

CONSIDERANT QUE la Municipalité veut se doter d'un système moderne et efficient d'où va découler une plus grande précision du débitmètre quant à la régularisation du pourcentage de chlore ajouté à l'eau de consommation;

CONSIDERANT QUE des démarches antérieures ont été faites auprès d'une compagnie spécialisée;

CONSIDERANT QUE la proposition d'équipement de la compagnie spécialisée a été étudiée et recommandée par une firme d'ingénieurs;

CONSIDERANT QU'un rapport de l'ingénieur a été rédigé et porte le titre "Système de dosage d'hypochlorite de sodium N/REF: EA-96-18060-115";

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte la proposition d'équipement de la compagnie Filtrum de Ville de Vanier concernant la fourniture et l'installation d'un système de dosage d'hypochlorite de sodium pour un montant de quatorze mille quatre cent dollars (14 400,00\$) taxes en sus et qui consiste à:

- 2 pompes doseuses Wallace and Tiernan 45-010 avec entrée de signal 4-20MA proportionnel au débit.
- 1 débitmètre magnétique Fisher and Porter et convertisseur mural intelligent de dimension 6 pouces, réduits et manchons requis.
- Lot d'accessoires pour l'installation des équipements de dosage et de mesure de débit.

QUE le délai de livraison ne dépasse pas huit (8) semaines à partir de la date d'octroi du contrat;

QUE la compagnie Filtrum fournisse une garantie écrite d'un (1) an sur l'équipement de même que le manuel d'opération et d'entretien, incluant le temps de formation si minime soit-il, à accorder au préposé à la chloration;

QUE la compagnie Filtrum tienne compte des recommandations soumises par la firme NORAM inc.;

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
 APPUYE par monsieur Denis Blais,
 ET RESOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine vers vingt et une heures et quarante minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire
 Yves Laflamme, sec.-trés.

NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE PELOUSE

- Estimation gratuite
- Fertilisation granulaire
- Contrôle des mauvaises herbes
- Aération

MONTMAGNY: **259-7700**
 Aucun frais composez: **1-800-463-4877**

ST-JOSEPH DE BEAUCE: **397-5455**



Weed Man®

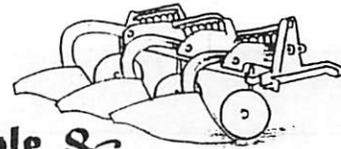


PRODUITS TUBULAIRES ROY INC.

52, boul. Morigeau
 St-François de Montmagny, QC GOR 2G0

Tél.: (418) 259-2711
 Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
 ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



ENCAN



Marcel Nicole & Lorraine Coulombe

144 Ch. St-François Est, St-François Cté. Montmagny
G0R 3A0 Tel: 418 259 7500
(Sortie #364 autoroute #20)

Samedi le 13 Avril 96 à 9.30 heures

Troupeau Holstein de 82
Têtes Pur-Sang & à
Pourcentage dont:
43 Vaches avec une moyenne
de 7100kg
6 Taures Saillies
27 Genisses 0 à 18 mois

L'Équipement laitier:
Réservoir DeLaval 600 gals
lavage automatique fréon #22
Pipeline DeLaval 2" en pyrex
pour 52 vaches avec évier
double

Compresseur DeLaval #78
5hp

5 Unités de traite grosses
griffes pulsation 60/40
Chariot de traite

2 Balances à lait Waikato

30 Crochets Waikato

Trayeuse DeLaval

2 Cadrans de régie

Horloges DeLaval

2 Clippers 1-DeLaval

2 Anti-ruades

Bureau

80 Chaînes de cou

6 Tapis de caoutchouc

Chauffe-eau 60gals.

M

Tracteur M-F #3070 85hp
4x4 cabine toit ouvrant & air
climatisé avec roues double
Tracteur White #250 50hp
pelle KMW

Faucheuse Rotative Viccon
#281 10'

Presse J-D #338 (1994) avec
lance balle à panier
Enrobeuse pour balle ronde
Kneverland (état de neuf)

3 Voitures Lanceballe wagon
Normand 22' ridelle de fer
Râteau fileur J-D #660 semi-
porté

Râteau Fanneur Viccon #330
2 toupies

Herse 40 disques M-F semi-
portée

Herse 28 disques M-F

Herse Ronde Enard Leclerc
hydraulique 11'

Épandeur à fumier N-H #510
160 minots

Charrue 3 raies Kneverland
avec déclancheur
automatique 12" à 20"

Mixeur à ciment 1/3 poches
Monte-Balle Lessard 55' avec
moteur

Convoyeur Lessard 115' avec
moteur

Souffleur à neige Pronovost
92" 5 palettes 2 vis 2 moteur
à l'huile sur chute

Lame niveleuse 6'

Loutre en fer (gratte
niveleuse)

Trailer 2 roues en fer

2 Bains (abreuvoir)

Hache-paille 3hp élec. Agri-
Métal

2 Mangeoires balle ronde

Râtelier sur roues 24'

Silo à grain Westeel 70
Tonnes planchée perforée 5
sections 15' diamètre

Vis à grain Farmking 8" x 51'
sur roues

Rouleuse Mix Meal Wic 4
rouleaux

Génératrice stationnaire
motorisé 25 000 watts

2 Fan à foin 5hp Dynavent
Ventillateur d'étable 36"

Dynavent sur roues

2 Ventillateurs 2 vitesses 16"

2 Chariots à moulée

Chauffrette 4 800 watts

2 set Chaînes à tracteur 16-9-

30 1-piton 1-anneau

Leve-Vache Houle

Trailer d'auto 2 roues

Support à bloc chaîne & Bloc
chanes (chèvre)

Soudcuse Muller Ac-Dc

Compresseur à air 3hp tank
60gals.

Compresseur à air 2hp
Craftman

Set de torche à couper
craftman

Scie radial Craftman sur table

Scie à fer

Perceuse sur table

5 Rouleaux d'enrobage
plastique

2 Poches de corde

2 Batteries de clôture

5 Barrières 3-22' 1-16' 1-10'
Tank à fuel 200gals. avec
support

Tank à gaz 150 gals.

Meuble de parterre

Pompe à mouche liquide

Et autres articles trop long à
énumérer.

R

50 Balles Rondes ensilage
enrobées

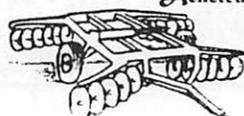
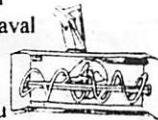
4 000 balles de foin

800 balles de pailles

25 Tonnes d'orge

Tente & Cantine avec
frites sur les lieux
Conditions comptant ou
prêt bancaire

* En cas de grosse tempête
l'encan sera remis au lendemain



Acheteur de troupeau & Roulant avec ou sans fond de terre

Terre & Bâtiments
à vendre Privement

Les Encans Boulet

Alfred Boulet
St-François,
Montmagny
Tel: 418 259 7086
Fax: 418 259 2610

Pierre Boulet encanteur



LES PETITES ANNONCES

de l'Écho

Bois de chauffage à donner: récupération d'abattis sur le chantier près de la route des Prairies. On demande Martin ou Claude.

Tél: 259-7789

Vous avez des petites annonces à faire publier, rien de plus facile. Inscrire votre annonce dans cette espace et déposez celle-ci plus 2.00\$ au bureau municipal, dans la boîte identifiée au journal l'Écho (près de l'entrée).

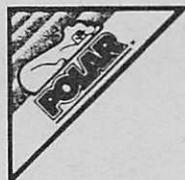


TÉL.: 248-2554
RÉS.: 259-2526

MARTIN PARÉ ENR.

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE
ARC ÉLECTRIQUE - GAZ - ALUMINIUM
VENTE DE MÉTAL -

389 A, BL. TACHÉ, MONTMAGNY G5V 1E3



Fenêtres Montmagny Inc.

C.P. 160, St-François, Montmagny, (Québec) G0R 3A0
Bur.: (418) 259-7763 Qué.: (418) 692-0659
Fax: (418) 259-7236 Mtl.: (514) 848-7174

PROMOPRIX

Pierre Martin

534, Ch. St-François O.
St-François - GOR 3A0
TÉL.: 259-7728

Insomnie

Le sommeil permet la récupération physique et psychologique nécessaire à une bonne santé. Malheureusement, 50% des gens se plaindront d'insomnie à un moment ou à un autre de leur vie. L'insomnie peut être définie comme une diminution de quantité ou de la qualité du sommeil. L'insomniaque peut se plaindre de la difficulté à s'endormir, des réveils fréquents durant la nuit, d'une impression de sommeil perturbé ou d'un réveil trop hâtif.

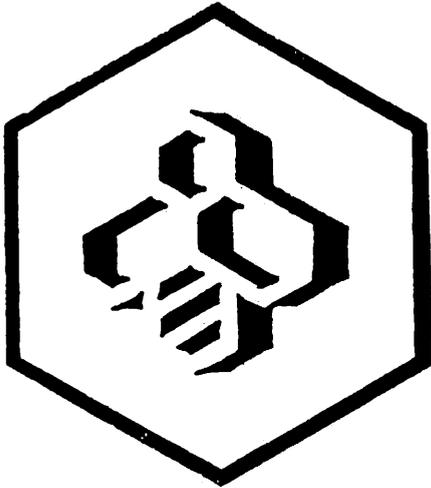
Il faut noter qu'avec l'âge, le sommeil a tendance à être plus léger et moins réparateur.

Hygiène du sommeil

Certaines habitudes favorisent un sommeil de qualité. Par exemple::

- Couchez-vous et levez-vous toujours à la même heure tous les jours, même les fins de semaine.
- Ne restez pas au lit si vous ne dormez pas.
- Évitez les siestes durant la journée.
- Utilisez la chambre à coucher pour dormir et non pas pour lire, regarder la télévision ou travailler.
- Si le sommeil ne vient pas en vingt minutes, changez de pièce et faites une activité de relaxation (lecture, écoute de musique). retournez vous coucher lorsque la somnolence revient.
- Faites de l'exercice régulièrement (3 à 4 fois par semaine). le meilleur moment pour faire de l'exercice en vue de favoriser le sommeil est en fin d'après-midi ou en début de soirée.
- Un bain chaud peut détendre et favoriser le sommeil.
- La chambre à coucher doit être agréable, sombre, confortable et tranquille.
- Éliminez les réveils-matins bruyants ou trop lumineux et les autres sources de bruits intermittants.
- Évitez la consommation de stimulants l'après-midi et en soirée: thé, café, tabac, chocolat, boissons gazeuses avec caféine.
- Évitez l'alcool. Il favorise un sommeil rapide mais moins rémunérateur.
- Il ne faut pas se coucher affamé, mais il ne faut pas non plus se coucher après avoir trop mangé. Évitez de consommer trop de liquide dans la soirée pour éviter d'aller uriner trop souvent durant la nuit.

LIVRAISON GRATUITE



La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

POUR CERTAINS INSTITUTIONS
CE QUI EST IMPORTANT
C'EST VOTRE
CAPITAL
POUR NOUS CE QUI EST
CAPITAL
C'EST VOTRE
INTÉRÊT

**La Caisse Populaire
de St-François de
Montmagny**

Siège social
526, chemin St-François
Ouest
Saint-François (Québec)
GOR 3AO
Téléphone: (418) 259-7786
Fax: (418) 259-7787
LÉON JALBERT,
DIRECTEUR

Desjardins l'incroyable force de la coopération